

ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe
Agence pour l'
enseignement français
à l'étranger

CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU 30 novembre 2021

Membres présents

Le conseil d'établissement a été convoqué par courriel adressé aux membres le 22 octobre 2021.

- Présents : 16 (liste d'émargement en annexe, Mme GIRARD DEDDE étant arrivée après le vote sur les tarifs scolaires)
- Votants : 16 Le quorum étant atteint, M. le Proviseur déclare la séance ouverte à 18h10

Désignation d'une secrétaire de séance

Mme Aurélie PONS, représentante des personnels enseignants, est désignée secrétaire de séance.

Ordre du jour

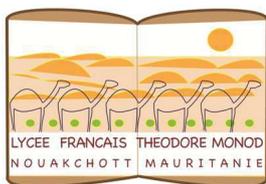
- 1 Approbation du procès-verbal du conseil d'établissement du 10/11//2021
- 2 Approbation de l'ordre du jour
- 3 Budget Initial 2022
- 4 Conseil d'école du 24/11/21
- 5 Projet de l'Association Sportive 21/22
- 6 Questions diverses

Secrétaire de séance

Aurélie PONS

Le Proviseur

Stéphane GIRARD



ÉTABLISSEMENT
EN QUESTION DIRECTE



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

I **Approbation du PV du Conseil d'Établissement du 04 mai 2021**

M. Le Proviseur s'excuse auprès des membres du CE de n'avoir pu transmettre le PV du CE du 10/11/2021, celui-ci n'ayant pas été finalisé par le secrétaire de séance. Il s'engage à le transmettre aux membres au plus vite.

II **Approbation de l'ordre du jour**

M. le Proviseur indique qu'il n'a pas reçu de questions diverses, M. Petitgenet, représentant des personnels enseignants lui indique qu'il a pourtant adressé un courriel le 27/11/21 à ce sujet. (N.B. ce courriel était resté dans le dossier « courriers indésirables » et n'avait pas été ouvert...)

On ajoute donc à l'ordre du jour les questions diverses suivantes :

- Insécurité routière aux abords du lycée et manque de places de stationnement
- Fonctionnement de la sonnerie, équipement des salles de classe en horloges
- Progression des effectifs : ouverture de classes supplémentaires, Quid des espaces comme la BCD, le CDI ou encore le plateau sportif et les salles spécialisées ?

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

III **Budget initial 2022**

Mme Khairig expose les orientations budgétaires 2022 à partir des documents adressés aux membres du CE avec la convocation.

Il se dégage de ce budget initial 2022 le fait que l'établissement progresse sur le chemin d'un retour vers une capacité d'autofinancement, ce qui permettra à terme d'envisager un nouveau projet immobilier.

Elle souligne que l'exercice 2022 sera impacté par quatre départs à la retraite de personnels en contrat local qui percevront, conformément à la réglementation en vigueur, une prime équivalente à 1 mois de salaire par année travaillée (dans la limite de 12 années).

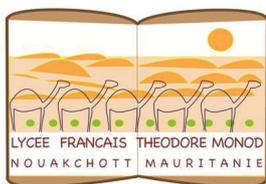
Mme Pons demande quelle est la part du salaire des résidents prise en charge par l'AEFE et plus globalement quelle est la part prise par la France dans le budget de l'établissement.

M. Le Proviseur indique que l'AEFE prend à sa charge 40% de la rémunération des résidents et la totalité des salaires des personnels expatriés. L'apport de l'Etat français dans le budget de l'établissement est d'un peu moins de 50%.

Mme Pons suggère que ces chiffres soient portés à la connaissance des élèves et des familles.

Par ailleurs, Mme Pons indique que les effectifs plus chargés entraînent de facto un surcroît de travail pour les enseignants.

M. Le Proviseur rappelle ce qu'il avait indiqué lors du dernier CE, à savoir que des efforts avaient été consentis par tous les acteurs de la communauté scolaire : les parents pour ce qui concerne



l'augmentation des frais de scolarité mais aussi les enseignants qui accueillent des classes plus chargées dans certains niveaux.

Le Budget initial 2022 est mis aux voix. Le vote est favorable avec 15 pour et une abstention.

IV Conseil d'école

M. Boulay, Directeur des classes primaires, revient sur le conseil d'école très riche du 24 novembre dernier. En début d'année, l'ordre du jour est généralement bien chargé avec les conditions de rentrée, les évaluations, la présentation des différents projets, le travail initié sur le projet d'école, inspiré du projet d'établissement...

V. Projet de l'association sportive 21/22

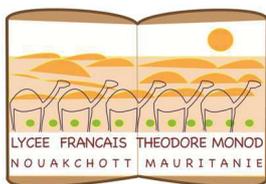
M. le Proviseur remercie M. Filipponi qui a préparé le diaporama de présentation des activités de l'association sportive pour l'année scolaire 21/22.

L'association compte à ce jour 416 élèves inscrits, soit 34% de l'effectif global du lycée.

Des projets de déplacements d'équipes sont prévus mais dépendront bien évidemment de l'évolution de la situation sanitaire.

VI. Questions diverses

- **Abords du lycée et stationnement.** Le constat de l'augmentation des effectifs et de la diminution des espaces dévolus au stationnement (création d'un espace « pétanque » sur une aire qui permettait le stationnement) rend difficile le parking pour les personnels. M. Le Proviseur confirme qu'en l'état actuel des choses le parking autrefois réservé aux personnels ne peut être rouvert pour des raisons de sécurité. En tout état de cause, il ne pourrait accueillir au mieux qu'une dizaine de véhicules ce qui ne solutionnerait pas le problème. Concernant la sécurité des élèves, les parents d'élèves souhaitent que soit mise à l'étude la réalisation de dos d'âne destinés à ralentir les véhicules ainsi qu'une dépose minute.
- **Sonnerie.** La sonnerie au secondaire montre un fonctionnement erratique. Les enseignants souhaiteraient que des horloges de bonne qualité soient installées dans les salles de classe. Mme Khairig explique que l'entreprise qui doit conduire les travaux d'extension de la sonnerie n'est toujours pas intervenue, malgré de nombreux rappels. Par ailleurs, il pourrait être envisagé d'acheter avec la commande annuelle des horloges de qualité.
- **Progression des effectifs.** M. le Proviseur indique que les salles modulaires dont dispose l'établissement vont être rénovées et disposées tant au primaire qu'au secondaire pour faire face à l'augmentation des effectifs. S'agissant du CDI et de la BCD, de nouveaux espaces ne pourront être créés mais une réflexion sur l'organisation des passages à la BCD par exemple, sera lancée.



ÉTABLISSEMENT
EN QUESTION DIRECTE



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Pour ce qui concerne le plateau sportif, il faudra là aussi réfléchir à une organisation optimale pour que chaque classe bénéficie de créneaux intéressants pour la pratique de l'EPS. Les salles spécialisées disposent encore de quelques créneaux libres.

La séance du Conseil d'Établissement est close à 19h45.